



Guide des parents 2024

Amélie Grimard
Coordonnatrice du camp de jour
819-292-2222

info@municipalite.parisville.qc.ca



Camp de jour Parisville

Bienvenue au Camp de jour 2024

Il nous fait plaisir de vous présenter le Guide des Parents dans lequel vous trouverez l'information essentielle concernant le bon fonctionnement du camp de jour 2024.

Du lundi au jeudi

De 7h30 à 17h30

Du **25 juin** au 8 août 2024

***** Prendre note que le camp de jour sera fermé le lundi 1er juillet 2024 *****

Exemple d'une journée au camp de jour

7 h 30	Accueil des enfants et jeux libres.
9 h 00	Rassemblement et prise des présences.
9 h 15	Début des activités et/ou thématiques.
10 h 15	Collation et application de crème solaire.
10 h 30	Poursuite des activités et/ou thématiques.
12 h 00	Dîner et application de crème solaire.
13 h 00	Début ou poursuite des activités et/ou thématiques.
14 h 15	Collation et application de crème solaire.
14 h 30	Poursuite des activités et/ou thématiques.
16 h 00	Jeux libres.
17 h 30 maximum	Départ des enfants.

** Cet horaire peut être modifié et/ou adapté selon les conditions climatiques

Chaque enfant devra avoir :

Un étui à crayon comprenant :

Paire de ciseaux

Bâton colle

Crayons de couleur bois ou feutre

Crayon plomb

Efface

Aiguise-crayon

Costume de bain

Serviette de plage

Chapeau ou casquette

Vêtements de rechange

Chasse-moustique en aérosol

Crème solaire en aérosol

Deux collations santé

Un repas froid pour le midi

Une bouteille d'eau

Absence

Vous devez absolument nous aviser lorsque votre enfant est absent :

Via la page Facebook du camp de jour ou

Via le téléphone au 819-292-2222 ou

Via le courriel à info@municipalite.parisville.qc.ca.

Retard en fin de journée

S'il y a retard en fin de journée, 5,00 \$ sera exigé au parent pour chaque 15 minutes de retard entamé, par enfant. Ce montant est payable la journée suivante sinon l'enfant ne sera pas accepté au camp.

Maladie

Si votre enfant est malade, vous devez le garder à la maison. Dans le cas d'une maladie contagieuse, veuillez aviser le plus rapidement possible la coordonnatrice Amélie Grimard au 819-292-2222 afin que nous puissions prendre les mesures nécessaires pour assurer le bien-être des autres participants.

Allergies

Si votre enfant a des allergies, il est important de le spécifier via la fiche de l'enfant. De plus, si votre enfant a un ÉPIPEN, il doit en informer son animateur et l'avoir en sa possession chaque jour et la conserver sur lui. Il est donc conseillé de bien sensibiliser l'enfant à l'importance de toujours l'avoir avec lui. En l'absence de l'ÉPIPEN, votre enfant ne pourra pas participer à la journée au camp de jour.

Médicaments

Veuillez noter que les animateurs du camp de jour ne sont pas autorisés à administrer des médicaments à votre enfant.

Les poux de tête

Il est préférable, pour les enfants ayant des cheveux longs, de les garder attachés par une queue de cheval, tresse, etc. Si votre enfant a des poux de tête, vous devez en aviser immédiatement la coordonnatrice du camp et garder votre enfant à la maison jusqu'à la fin du traitement.

Soins de santé

Les animateurs ont en tout temps en leur possession la fiche d'information de chacun des enfants de leur groupe. Il est de la responsabilité du parent d'informer le camp de jour de toute condition médicale affectant son enfant en remplissant la fiche de l'enfant lors de l'inscription. Il est de la responsabilité du parent de s'assurer que l'information fournie est juste et complète.

Équipe du camp de jour

Tout le personnel du camp de jour a suivi une formation de premiers soins ainsi qu'une formation spécifique en animation.

Tenue vestimentaire

Votre enfant doit être vêtu convenablement tous les jours selon la météo. Nous vous demandons d'éviter de lui mettre ses plus beaux vêtements, puisqu'il est possible que certaines activités soient plus à risque de tacher les vêtements. Pour les filles, les jupes ou les robes ne sont pas conseillées puisqu'elles sont peu pratiques lors des activités plus physiques. Le port de souliers fermés est préconisé pour toutes les activités du camp de jour puisque les sandales et les autres souliers non fermés augmentent considérablement les risques de blessure lors des activités.

Remboursement ou annulation

Les inscriptions sont non remboursables.

Relevé 24

Les relevés 24 sont émis au début de l'année suivante au nom du parent désigné (N.A.S.) lors de l'inscription et acheminés par la poste. Il est important de nous aviser rapidement de tout changement d'adresse.

Tolérance zéro pour la violence



Nous avons une politique de tolérance zéro pour la violence au camp de jour.

Il est donc défendu de se battre, mordre, cracher, intimider, avoir un comportement agressif (explosions incontrôlables, etc.) ou tout autre type de violence.

La responsable du Camp de jour se réserve le droit de suspendre ou d'expulser tout enfant qui ne respecte pas les règlements. Aucun remboursement ne sera remis.

Selon la gravité du geste commis, la responsable se réserve le droit d'outrepasser l'ordre du processus d'incident présenté ci-après.

Processus utilisé lors d'une problématique impliquant votre enfant :

- **1er incident** : Avis écrit remis aux parents à la fin de la journée. Celui-ci doit nous être retourné, signé par les parents dès le lendemain, afin que l'enfant puisse réintégrer le groupe.
- **2e incident** : Suspension de 24h du camp (celle-ci s'applique dès le jour suivant). Le parent devra venir chercher son enfant dès que la décision sera prise. Le parent devra signer l'avis de suspension.
- **3e incident** : Expulsion du camp de jour pour le reste de l'été. Le parent devra venir chercher son enfant dès que la décision sera prise. Le parent devra signer l'avis d'expulsion.

*Chacune des étapes mentionnées ci-devant sera approuvée par la coordonnatrice.

Crème solaire

Le parent doit fournir la crème solaire en aérosol de son enfant. Assurez-vous d'en appliquer à votre enfant avant qu'il ne quitte la maison. Soyez assuré que l'application de la crème solaire sera faite de 2 à 3 fois par jour.

Collations et repas

Le parent doit fournir le repas du midi tous les jours ainsi que les collations (deux par jour). Deux périodes de collations sont prévues chaque jour, le matin et l'après-midi. L'heure des collations et des repas varie en fonction des activités prévues pour la journée.

Nous vous demandons de préparer des repas et des collations nourrissantes. De plus, nous vous demandons de ne pas inclure dans les repas et collations des aliments sans valeurs nutritives, par exemple, les bonbons, croustilles, etc. Évitez les boissons gazeuses. Veuillez S.V.P. utiliser des contenants réutilisables. Truc : Une bouteille d'eau remplie à moitié et placée au congélateur la soirée précédente vous permettra de conserver le repas froid en plus d'offrir de l'eau froide à votre enfant. Le matin, vous pouvez remplir le reste de la bouteille avec de l'eau froide.

Objets interdits

Dans le but d'éviter les pertes malheureuses, les objets de valeurs (téléphone cellulaire, iPod, etc.) sont INTERDITS. De plus, il est interdit d'apporter jouets, cartes, jeux, etc., à moins d'avis contraire de la part de l'équipe d'animation. L'argent est interdit au camp à moins d'indication contraire. Nous ne sommes pas responsables des objets brisés, perdus ou volés.

Fin de journée

Nous vous demandons d'entrer au camp de jour pour voir l'animateur lorsque vous venez chercher votre enfant afin qu'il vous donne un aperçu de leur journée. Aussi, mentionner à l'animateur de votre enfant que vous repartez avec celui-ci.

Page Facebook

Pour rester à l'affût d'un partage d'information, nous vous demandons de joindre la page Facebook privée du camp de jour de Parisville : **Camp de jour Parisville**

Inscription

Début des inscriptions le 1er mai 2024 à 8h30 en personne au bureau municipal de Parisville, 1170, rue du Terrain-de-Jeu

Sachez que pour toutes questions, commentaires ou autre, vous pouvez contacter la coordonnatrice du camp de jour.

Amélie Grimard

Par téléphone au 819-292-2222

Par courriel à info@municipalite.parisville.qc.ca

Sur la page  : camp de jour Parisville